

COMMISSARIAT GENERAL

Commissariat des Impôts

N° **003** /2023/OTR/CG/CI

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à la mise en production de la plateforme électronique de dépôt des liasses fiscales

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des opérateurs économiques et des professionnels de la comptabilité que dans le cadre de sa politique de modernisation et de dématérialisation des procédures de déclaration en vue de l'amélioration du service aux usagers, l'OTR **met en production, à compter du 31 janvier 2023, la plateforme électronique de dépôt des liasses fiscales (états financiers annuels et états complémentaires), suite à l'avis aux opérateurs économiques N°001/2023/OTR/CG/CI du 16 janvier 2023.**

A cet effet, les opérateurs économiques sont invités à s'inscrire sur ladite plateforme pour le dépôt de leurs états financiers à travers le lien suivant :

<https://gundef.otr.tg/>

Par ailleurs, les formulaires d'inscription et le guide d'utilisateur sont disponibles sur la plateforme du Guichet Unique de Dépôt des Etats Financiers du Togo (GUDEF-TOGO) et sur le site officiel de l'OTR(www.otr.tg).

Le Commissaire Général remercie tous les partenaires de l'OTR pour leur contribution à la réussite de cette réforme.

Fait à Lomé, le

30 JAN 2023

Le Commissaire Général p.i.



Philippe Kokou B. TCHODIE